

Compte rendu du Comité Technique de Service Central et des SCN le 1^{er} ... et le dernier de l'année

Le Comité Technique de Service Central et des SCN était réuni en cette fin d'année et présidé par la Directrice Générale afin d'aborder la présentation des DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), des PAP (Programmes Annuels de Prévention), de faire le point sur le télétravail et sur le fonctionnement du CNA et pour évoquer la dématérialisation des évaluations.

Avant d'entamer le Comité Technique proprement dit, SOLIDAIRES CCRF & SCL a fait la déclaration liminaire suivante :

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le dernier Comité Technique de Service Central et des 3 SCN de l'année avec un ordre du jour, soit, important et intéressant, mais dépourvu de toute information sur l'épineux dossier relatif au temps de travail.

En effet, le dernier groupe de travail consacré à ce sujet n'a pas laissé de souvenirs mémorables aux représentants présents, tant par les propositions effectuées par l'administration à cette occasion, que dans la défiance opérée vis-à-vis des organisations syndicales.

Une motion signée par la quasi-totalité des agents du SNE, vous aura d'ailleurs rappelé que les revendications sur le temps de travail, relayées à cette occasion, ne sont pas que de pures élucubrations d'organisations syndicales mais sont également portées par une très large majorité des agents concernés.

De même, alors que les agents sont dans l'attente d'informations sur la réorganisation de la DGCCRF que ce soit dans le cadre de ses missions que dans celui de ses structures, des fuites entendues ici et là font état d'externalisation du contrôle de l'affichage des prix, de prélèvements ou de contrôle d'aires de jeux, ...

En cette période de fin d'année et de cadeaux, vos agents, alors qu'ils bûchent depuis des années n'attendent plus rien mais ils veulent au moins de la reconnaissance et ne pas être pris pour les dindons de la farce !!!

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'ordre du jour et le premier point sur les DUERP et PAP, nous tenons à remercier les personnes concernées pour le travail accompli. Toutefois, nous aimerions avoir un point d'information sur les programmes annuels de prévention prévus pour 2019.

Pour le DUERP relatif à l'ENCCRF, nous nous interrogeons sur l'adaptabilité du document aux stagiaires, sa période de diffusion au début de la scolarité et l'absence d'anonymat dans les réponses apportées.

Puis la Directrice Générale a abordé ce CT en précisant que dans le cadre d'AP 2022 aucune décision n'avait été prise, et que tout avait été reporté en raison des événements « gilets jaunes ». Elle a précisé que la « grand'messe » devant réunir tous les directeurs de France et de Navarre où des annonces sur la réorganisation territoriale devaient être faites avait également été ajournée. De plus, aucune décision concernant l'externalisation des missions n'a été prise.

Sur la question de Solidaraires sur les « fuites entendues ici et là », elle a répondu que nous étions au courant de tout ce qui c'était dit et qu'il ne s'agissait aucunement de fuites.

Solidaires a répondu que l'externalisation des prélèvements n'avait jusque-là été abordé à aucun moment, tout comme celui de l'affichage des prix d'ailleurs. Nous l'avons tout de même interrogé sur ce qu'elle entendait par « l'externalisation des prélèvements » et si cela concernait les produits alimentaires et les produits industriels ?

A cette question, la Directrice Générale a précisé qu'il s'agissait des prélèvements dans le cadre des plans de surveillance UE et que cette proposition avait été effectuée par « des agents » (1, 2, ... 100, ?), dans le cadre des consultations !!! A Solidaires, nous n'étions pas très loin de la vérité lorsque l'on disait qu'il ne fallait surtout pas se rendre à ces réunions de pseudo concertations et que cela risquait de se retourner contre nous.

En résumé aucun arbitrage n'a (n'aurait) été rendu par le Ministre, donc aucune décision n'a été prise, donc aucune possibilité de dialogue social selon la DG.

Depuis un an et demi que des groupes de travail ont été réunis par le Ministre, il serait quand même temps qu'un véritable dialogue social se mette en place. Actuellement on assiste plutôt à un dialogue de sourds et ce sont les agents qui sont en souffrance !!!

Concernant le DUERP à l'ENCCRF, le Directeur de l'ENCCRF a quant à lui indiqué qu'il n'était pas opposé à l'anonymisation de l'envoi des réponses et qu'il était d'accord pour réfléchir à un questionnaire plus adapté. L'administration quant à elle, doit se tourner vers le ministère pour savoir dans quelle mesure il est possible de modifier ce questionnaire et vers les autres directions de Bercy afin de connaître les modalités de mise en œuvre du DUERP dans leurs écoles.

Puis nous sommes entrés dans le vif du sujet. Chaque directeur ou représentant de service à compétence nationale a présenté son DUERP et le programme annuel de prévention pour 2018 et 2019.

Ce qu'il faut retenir de ces DUERP c'est que chaque service est confronté à des risques psycho sociaux de plus ou moins grande intensité. Les autres risques soulevés par les différents services étant plus spécifiques en fonction du travail effectué, travail sur écran pour le SICCRF ou l'administration centrale et les risques routiers pour les agents du SNE. Des achats de bras articulés ou des stages de conduite vont être organisés pour les personnels concernés par ces risques.

Pour les Risques Psycho-Sociaux, une formation « qualité de vie au travail et prévention des risques RPS » sera proposée pour tous les cadres. Il sera temps, lors du prochain questionnement des agents dans le cadre du DUERP de faire le point sur cette formation et de vérifier que cette dernière a eu un impact positif sur la qualité de vie des agents au travail.

Nous ne pouvons que conseiller aux collègues de bien répondre au prochain questionnaire sans se censurer.

Puis un point de présentation du CNA a été fait. La directrice Générale a précisé que dans le cadre d'AP 2022 une réflexion était en cours sur l'accueil du public. Un travail est actuellement effectué par les bureaux d'administration centrale avec le CNA sur tout ce qui existe et sur la répartition des rôles. Un groupe de travail s'est d'ailleurs déjà réuni en août à ce sujet.

Solidaires a demandé que les agents du CNA particulièrement concernés par ce projet soient également associés à ce groupe de travail. Alors que des réflexions sont en cours sur l'accueil du public et que la décision relève bien de la DGCCRF, nous avons demandé qu'un véritable dialogue social s'instaure dans ce cadre et à participer à un groupe de travail afin de faire part de nos réflexions sur les propositions qui seront élaborées.

Une organisation syndicale a tenu ensuite à préciser que les agents du CNA avaient été particulièrement choqués par les propos tenus par Monsieur Schwob lors de sa visite au CNA. Il n'a ni plus ni moins déclaré aux agents qu'ils pourraient être remplacés par un « chatbot »

(traduction : agent conversationnel, logiciel programmé pour simuler une conversation en langage naturel).

Où va-t-on ?, entre les agents remplacés par des robots, l'externalisation des missions et la suppression des effectifs, il ne va plus rien rester de notre administration.

Le renouvellement de nos têtes dirigeantes était-il bien destiné à nous externaliser, nous sommes en droit de le penser ??

Enfin un point sur le télétravail et sur la dématérialisation des évaluations (ESTEVE) pour les agents de statut central a été fait.

Pour ce qui concerne le télétravail, l'AC a indiqué qu'aucun refus n'avait été proposé ; toutefois nous avons connaissance de quelques cas qui sont en attente de réponse depuis de très longs mois, alors s'il ne s'agit pas de refus cela y ressemble beaucoup...

Le télétravail ne doit pas être une variable d'ajustement en fonction d'appartenance à tel ou tel service. C'est un droit pour toutes et tous qui doit être respecté.

Enfin la présentation de la nouvelle application ESTEVE qui sera mise en place pour l'évaluation des agents de la centrale a été faite ; des interrogations se sont faites ici et là notamment sur la confidentialité des informations, l'évaluation sans présence des personnes concernées, ...

Organisé en toute fin d'année, sans possibilité de dialogue et de propositions faute de matière, ce Comité Technique laisse un goût amer. Il manque encore de fond et de contenu.

Même si nous avons réussi à obtenir l'organisation d'un groupe de travail sur l'accueil du public, on ne peut se contenter de si peu : rien sur CAP 2022, le flou le plus total demeure, les incertitudes persistent... et la DGCCRF continue d'être avalée par le dogme du libéralisme.

Solidaires en tant que représentant des agents continuera à ce titre à les défendre, à porter leurs revendications et à se battre pour nos missions de service public.